

# Consultation publique

## Révision du Plan d'urbanisme

À la demande du Conseil municipal de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur le projet de règlement P-04-047 révisant le plan d'urbanisme.

### **OBJET DE LA CONSULTATION**

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent.

Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires en matière d'affectation du sol et de densité de construction et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

---

Une fois adopté par le Conseil municipal, le Plan d'urbanisme constituera le document de référence en matière d'intervention sur le territoire. Il remplacera le Plan d'urbanisme actuel composé des plans d'urbanisme des 28 municipalités qui existaient avant la création de la nouvelle ville; il remplacera aussi le document complémentaire adopté par le Conseil municipal en octobre 2003.

Les chapitres respectifs des arrondissements seront ultérieurement intégrés au Plan d'urbanisme révisé une fois celui-ci adopté, au moyen de modifications initiées par chacun des conseils d'arrondissement.

Enfin, la Loi prévoit que les arrondissements devront rendre leurs règlements d'urbanisme conformes au Plan d'urbanisme révisé dans un délai de 12 mois suivant son adoption.

### **ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM tiendra la consultation publique sur le projet de Plan d'urbanisme révisé et convie les citoyens et les organismes à y participer. Les assemblées publiques de consultation se tiendront du 17 mai au 22 juin 2004.

Du **17 mai** au **16 juin**, les assemblées comprendront deux parties :

- Première partie : présentation du projet et période de questions;
- Deuxième partie : audition des commentaires et opinions des citoyens.

Les assemblées des **21** et **22 juin** seront réservées à la présentation des mémoires et à l'audition des opinions des personnes ou des organismes qui désirent préparer une intervention ou un mémoire à partir de l'information communiquée durant les assemblées du 17 mai au 16 juin.

## Calendrier des assemblées publiques

Date	Lieu
17 mai 2004 19 h	Église Notre-Dame-des-Neiges Salle paroissiale 5320, chemin de la Côte-des-Neiges (métro Côte-des-Neiges)
19 mai 2004 19 h	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 2004 19 h	Centre civique de Dollard-des-Ormeaux 12001, boul. de Salaberry
26 mai 2004 19 h	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charlevoix
31 mai 2004 19 h	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boul. Pie IX (métro Pie IX)
2 juin 2004 19 h	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 2004 19 h	OCPM 1550, rue Metcalfe, 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 2004 19 h	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> Avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 2004 19 h	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 2004 19 h	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord-du-Lac Arrondissement Dorval—L'Île-Dorval
21 et 22 juin 2004 14 h et 19 h	Centre 7400 7400, boul. Saint-Laurent (métro de Castelnau)

*Des séances supplémentaires seront ajoutées au besoin.*

Les personnes et organismes intéressés à déposer un mémoire ou à s'exprimer sur le projet du Plan d'urbanisme révisé durant les assemblées des **21 et 22 juin** sont invités à s'inscrire et, le cas échéant, à

remettre leur mémoire **avant le 14 juin 2004, 16 h**, à l'OCPM, en dix exemplaires papier et en version électronique.

### **DOCUMENTATION**

Un *résumé* du Plan d'urbanisme révisé sera distribué dans les prochains jours à tous les domiciles montréalais.

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du *résumé* et du projet de Plan d'urbanisme révisé sont invités à le faire dès aujourd'hui, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ aux bureaux d'arrondissement et aux Bureaux Accès Montréal (BAM);
- ❖ aux bibliothèques municipales de la Ville de Montréal.

Le projet de règlement P-04-047 révisant le plan d'urbanisme peut également être consulté à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée.

De plus, toute la documentation relative au projet de Plan d'urbanisme et à la consultation publique est accessible sur le site Internet de l'OCPM, [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca), ainsi qu'à ses bureaux, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal.

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

Renseignements :       (514) 872-8818  
                                  [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)  
                                  [plandurbanisme.ocpm@ville.montreal.qc.ca](mailto:plandurbanisme.ocpm@ville.montreal.qc.ca)

Montréal, le 1<sup>er</sup> mai 2004

M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc  
Greffière